

VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Jean-Marc Matalon, 35, cours Pierre-Puget, 13286 Marseille cedex 06
- Tél. : 04.91.13.78.03, fax : 04.91.13.78.04, e-mail : jmmatalon@wanadoo.fr

PROJETS _ page 152

PERMIS DE CONSTRUIRE _ page 159

MONTPELLIER

Un immeuble d'habitation entièrement végétalisé

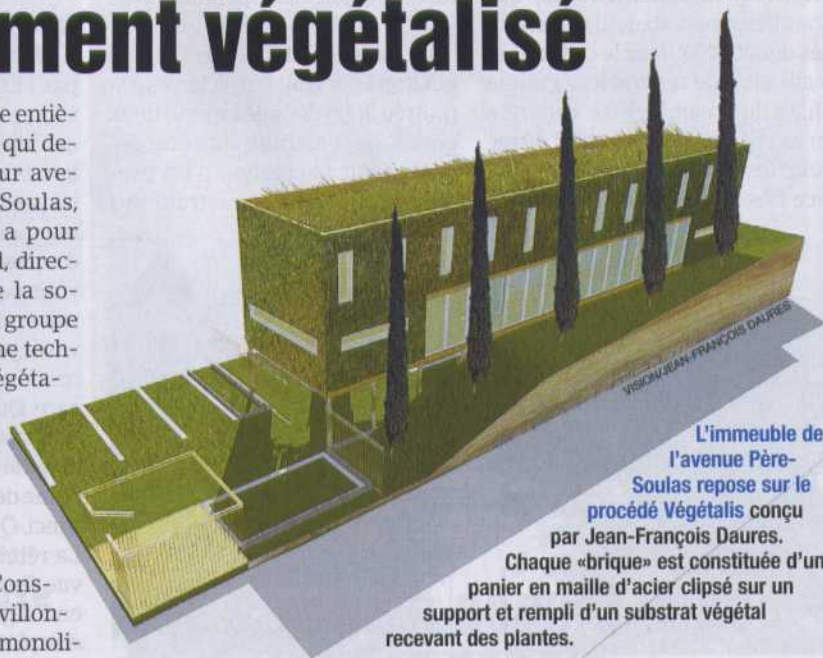
C'est un immeuble entièrement végétal qui devrait voir le jour avenue du Père-Soulas, à Montpellier. Le projet a pour promoteur Gilles Amblard, directeur des programmes de la société Amétis, une filiale du groupe Pragma. Il servira de vitrine technologique au procédé Végétalis, un nouveau concept de mur végétal imaginé par l'architecte montpelliérain Jean-François Daures (voir encadré).

Volumes préfabriqués. Construit dans un quartier pavillonnaire, le bâtiment sera un monolithe de 200m² habitables en R+1, dont les quatre façades et la toiture seront habillées d'un mur végétal. Il comprendra cinq à six logements en duplex. «Il s'agissait de densifier la surface habitée sans altérer le caractère verdoyant du site ni la volumétrie environnante», explique Gilles Amblard. Le traitement choisi vise également l'optimisation des performances énergétiques du bâtiment pour

minimiser son coût de fonctionnement. L'innovation ne se limite pas à l'enveloppe extérieure. L'immeuble, posé sur un socle de béton, sera constitué de modules tridimensionnels en bois. Des boîtes préfabriquées comprenant les équipements techniques (cuisine et sanitaires) seront empilées les unes sur les autres et prolongées

par des panneaux standard. Avantages recherchés : gain de temps et réduction des aléas. «L'usage du bois permet de réduire la durée du chantier de 25 à 30%, analyse Gilles Amblard. En utilisant des volumes préfabriqués, nous espérons atteindre 50%. L'économie réalisée est réinvestie dans les prestations techniques et l'architecture.» Le coût de l'immeuble végétalisé devrait, en effet, se comparer à celui d'une construction classique. Ses concepteurs visent 1 150 euros/m² habitable (hors foncier), correspondant à un prix de vente de l'ordre de 3 000 euros/m². Car l'expérience se veut reproductible. «Beaucoup de pavillons vétustes pourraient être remplacés par des ensembles de ce type, en ville ou en périphérie, estime Gilles Amblard. C'est aussi une manière de faire du renouvellement urbain.» La construction devrait démarrer courant 2005 pour une livraison en juin 2006.

JEAN LELONG ■



L'immeuble de l'avenue Père-Soulas repose sur le procédé Végétalis conçu par Jean-François Daures.

Chaque «brique» est constituée d'un panier en maille d'acier clipsé sur un support et rempli d'un substrat végétal recevant des plantes.

Un produit de construction

Le mur Végétalis, conçu par l'architecte Jean-François Daures, est le fruit d'une recherche de trois ans menée en partenariat avec l'Inra. L'idée de base consiste à fragmenter la paroi en une série de modules élémentaires de 40 ou 60 cm de haut sur 20 cm de large. Chaque brique, interchangeable, est constituée d'un panier en maille d'acier clipsé sur un support secondaire et rempli d'un substrat végétal (de la sphaigne) qui reçoit des plantes ou des fleurs. Une vingtaine de variétés, testées pendant un an, sont aujourd'hui exploitables. «Notre mur n'est pas seulement un élément décoratif, c'est un vrai produit du bâtiment», souligne Jean-François Daures. Le procédé est exploité par la société Greenwall, qui associe cinq partenaires : Jean-François Daures, Terrel-Maurette (ingénierie), Pragma (promotion immobilière), Easy Invest (capital-risque) et Art&Build (architecture). ■

LANGUEDOC-ROUSSILLON

La SERLR devient Septimanie Equipement

La SERLR (Société d'équipement de la région Languedoc-Roussillon) change d'appellation et d'envergure. Rebaptisée Septimanie Equipement, la société, attachée jusqu'ici à la construction et la réhabilitation des lycées, acquiert une compétence d'aménageur qui lui permettra de mener des opérations à vocation économique. Son volume d'activité devrait doubler progressivement pour atteindre 100 millions d'euros par an. La société est dirigée par Eric Bérard, également directeur général de la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm). Jean-Guillaume Petit, venu de la Serm, est nommé directeur adjoint; Gilles Papazoglou, jusqu'ici responsable des grands projets à Hérault Aménagement, devient directeur chargé du développement, et Bernard Sacrispeyre, directeur administratif et financier. ■

MONTPELLIER

Le chantier Saint-Charles est relancé

Le chantier de réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Charles, à Montpellier, destiné à accueillir 150 logements, est relancé. Suite à l'éclatement d'un trumeau sur la façade sud fin 2004, des carotages avaient révélé une faiblesse structurelle de la pierre. Un programme de confortement prévoit d'étayer les façades nord et sud par une structure complémentaire. Après l'annulation du contrat de sous-traitance passé entre le contractant général (les promoteurs Ellul, Sogimm et Sefiteg) et l'entreprise Spie Tondella, la poursuite du chantier a été confiée à Eiffage Construction. Les travaux devraient durer un an. ■